

# LA CRAU

*une ville à la campagne*

AVRIL 2022

**LA DEMOCRATIE**  
PLUS QUE JAMAIS  
D'ACTUALITÉ



**Annuaire de l'association**  
**« Les Vitrines de La Crau »**  
en pages intérieures  
...



## INFOS LOCALES

Pages 4-5



## EDUCATION / JEUNESSE

Page 6



## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Page 7



## SPORT

Pages 8-9



## INFOS DU JIS

Page 10



## CULTURE

Page 11



## ELECTIONS

Pages 12-13



## DOSSIER

Étude Socio Démographique  
Pages 14-15



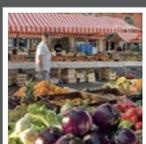
## TPM VOUS INFORME révision du PLU

Pages 16-18



## TPM VOUS INFORME

Page 19



## AGENDA DU MOIS

Page 21



## LA CRAU AUTREFOIS

Page 23

**NOUVEAU**

## TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE & MÉTAL

Dans le  
**bac  
gris**



EN SAVOIR +  
SUR LES NOUVELLES  
CONSIGNES DE TRI  
[sittomat.fr](http://sittomat.fr)

Le tri, c'est pour la vie.



[www.sittomat.fr](http://www.sittomat.fr)



**Direction de la coordination  
des politiques publiques et  
de l'appui territorial**  
Bureau de l'environnement et du développement durable

**RÉCEPISSÉ**  
de notification de cessation d'activité

Le préfet du Var,

Vu le code de l'environnement, notamment son titre 1er du livre V (parties législative et réglementaire), notamment l'article R512-39-1 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 12 avril 1984 modifié, notamment, par l'arrêté du 29 juillet 2014, autorisant l'exploitation de la distillerie « la Varoise » située 40 chemin des Goy's Fourniers à La Crau ;

Vu le récépissé de changement d'exploitant du 5 janvier 2012 délivré à l'Union de coopératives agricoles Grap'Sud, dont le siège social est situé 120, chemin de la Regordane, 30360 Cruviers-Lascours ;

Vu la déclaration de cessation d'activité du 13 janvier 2022 complétée le 19 janvier 2022, présentée par la société Grap'Sud pour ses installations de distillerie et de traitement des marcs et lies situées à La Crau, valant déclaration de notification de mise à l'arrêt définitif des installations, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2022 ;

Vu les mesures envisagées par l'exploitant pour la mise en sécurité du site ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture du Var,

**DONNE RECEPISSE**

A

Monsieur Frédéric Guinle, directeur général de la société coopérative agricole Grap'Sud, Immatriculée (SIRET) : 490 364 247 00018  
dont le siège social est situé : 120, chemin de la Regordane, 30360 Cruviers-Lascours, de la notification de mise à l'arrêt définitif des installations industrielles de traitement des marcs, des lies et des vins (ateliers de diffusion, séchage, distillation et d'extraction tartrique), situées à La Crau, 40, chemin des Goy's Fourniers, reçue le 18 janvier 2022.

Le déclarant devra se conformer strictement aux dispositions des articles R512-39-1 et suivants du code de l'environnement.

**Délais et voies de recours :**

La présente décision peut être déférée au tribunal administratif de Toulon :

- par l'exploitant, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ;
- par les tiers intéressés, dans un délai de quatre mois à compter de son affichage.

Un recours gracieux ou hiérarchique est possible dans le délai de deux mois. Ce recours administratif prolonge de deux mois les délais indiqués ci-dessus.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Fait à Toulon, le 1<sup>er</sup> FEV. 2022

Pour le Préfet  
et par délégation,  
L'Adjointe au Chef de Bureau

Corinne CHARBONNIER



## L'arrêt programmé de l'activité de la distillerie marque la fin d'une époque

Le 18 février, le Préfet du Var informait la Commune de l'arrêt définitif de l'activité de la distillerie « La Varoise » au 1<sup>er</sup> mai 2022, sur la demande de sa société gestionnaire « Grap'Sud ».

Cette information générera vraisemblablement des avis partagés. Les « vieux » Craurois pourraient penser qu'il s'agit d'un bout de leur histoire commune avec La Crau qui disparaît, et les agriculteurs nombreux sur notre territoire, que c'est un morceau de l'identité agricole de la ville qui s'en va. Quant aux riverains, que c'est finalement une bonne chose au regard des nuisances olfactives subies.

Trop souvent confondue avec la cave coopérative agricole qui produit le vin, l'annonce de la fermeture de la distillerie mérite toutefois un bref rappel historique. En effet, outre sa fonction pourvoyeuse d'emplois, la distillerie aura eu une utilité non contestable pour la filière viticole du grand Sud-Est, en traitant les marcs, les lies, et les vins, issus des productions.

Néanmoins, j'ai toujours considéré que son utilité ne pouvait justifier des atteintes à notre environnement, à l'image de la Commune, et à la qualité de vie des Crauroises et des Craurois.

Aussi, en 2008, dès mon élection, je n'ai eu de cesse d'engager un dialogue avec ses responsables, bien accompagné par les services de l'Etat, il faut le souligner, ainsi que par l'association « La Crau Environnement ».

L'ambition de notre équipe était, d'une part, de pousser à la mise aux normes des installations afin de réduire significativement les nuisances olfactives, ce qui a été accompli.

Et d'autre part, de pousser le groupe à réaliser les investissements nécessaires afin de transformer le site en site touristique exemplaire, avec des façades et des installations modernes et réhabilitées, comme il en existe dans d'autres régions de France ou en Italie. Malheureusement, la marche était vraisemblablement trop haute, et ces investissements n'ont jamais été engagés.

J'ai une pensée pour son personnel, qui je l'espère, pourra rebondir.

Désormais, le site qui appartient également au groupe « Grap'Sud » va faire l'objet d'une réflexion pour son devenir. Au travers de son futur Plan Local d'Urbanisme, la Commune souhaite permettre un aménagement de qualité pour ce qui constitue l'entrée Ouest de la ville.

Enfin, autre sujet. L'actualité communale m'amène à vous informer de la cessation des délégations pour raisons personnelles de deux conseillers municipaux : Madame Coralie MICHEL, et Monsieur Christian DAMPENON. Ces derniers continueront cependant de siéger au sein du Conseil Municipal. Je vous laisse le soin de découvrir en pages intérieures les élus qui ont fait l'objet de la redistribution de leurs délégations.

**Christian SIMON**

Maire de La Crau  
Vice-Président de Toulon Provence Méditerranée  
Président du Centre De Gestion  
de la Fonction Publique Territoriale du Var

### Patricia MIFSUD

### Championne de Body Fitness

Dans la famille MIFSUD, nous connaissons déjà Stéphane, Champion et recordman du monde d'apnée statique. Mais il y a également sa sœur, Patricia, qui s'illustre dans un tout autre sport : le Body Fitness.

Patricia s'est en fait lancée dans la pratique sportive et la compétition assez tardivement et un peu par hasard, il y a maintenant presque 7 ans. L'objectif initial de reprendre, à 48 ans, sa vie en main après une période difficile, s'est transformé en véritable challenge, afin de prouver qu'elle pouvait faire de son âge une véritable force.

Elle a donc totalement changé ses habitudes et son rythme de vie, se soumettant à des séances d'entraînement intensives quotidiennes ainsi qu'à une hygiène alimentaire rigoureuse, le tout en poursuivant son activité professionnelle de secrétaire médicale. Elle a pu participer dès 2015 à de premières compétitions dans la catégorie « Bikini Fitness ». Après plusieurs podiums au niveau régional, elle finit, en 2018, 2<sup>ème</sup> en finale du Championnat de France et 1<sup>ère</sup> au Monaco Prestige Club. En 2019, elle accède au Championnat du Monde IFBB en Espagne et termine dans le Top 6.

Agée à présent de 55 ans, Patricia regrette toutefois de ne pouvoir concourir en France et en Europe, avec des sportives de son âge. Les catégories « Masters » des compétitions sont en effet ouvertes,

de manière générale, aux athlètes de plus de 35 ans. Seules les compétitions organisées aux Etats-Unis par la fédération National Physique Committee (NPC) proposent des catégories adaptées à son âge. Patricia a donc intégré cette fédération en 2020, avec en tête le rêve de pouvoir évoluer aux Etats-Unis. Et ce rêve va peut-être bientôt devenir réalité, puisqu'à force de travail, notre championne crauroise a terminé à la 1<sup>ère</sup> place de la compétition internationale NPC de Metz, fin 2021, décrochant ainsi son ticket pour la phase sélective au Championnat du Monde, qui se déroulera aux Etats-Unis en septembre 2022. Souhaitons à Patricia de franchir cette étape qui lui permettrait d'obtenir un statut professionnel, et qui lui ouvrirait les portes du Championnat du Monde, mais aussi du circuit américain...

#### Une association pour soutenir Patricia

Afin de mener à bien ses projets, Patricia MIFSUD recherche des partenaires. Elle a donc créé l'association « Paty Bikini », afin notamment de pouvoir financer sa préparation aux compétitions de même que ses déplacements. Pour plus d'infos, n'hésitez à la contacter par mail, à l'adresse : [mifsudpatricia8@gmail.com](mailto:mifsudpatricia8@gmail.com) ou via sa page Instagram : [@paty\\_bikinimaster](https://www.instagram.com/paty_bikinimaster)



## SOUTIEN AUX UKRANIENS



Les Crauroises et les Craurois ont une nouvelle fois fait preuve de leur générosité et de leur solidarité, lors de la collecte organisée par la Métropole Toulon Provence Méditerranée au profit du peuple Ukrainien tragiquement touché par les effets dévastateurs de la guerre : vêtements, produits d'hygiène, denrées alimentaires et matériel divers ont en effet pu être récupérés en nombre à l'Institut de Formation aux Métiers de la Santé de La Garde, grâce au formidable élan de tous les habitants.

Ajoutons également que celles et ceux qui souhaiteraient se proposer pour éventuellement accueillir des réfugiés ukrainiens sont invités à se faire connaître auprès la Mairie :

✓ par mail, à l'adresse : [mairie@villedelacrau.fr](mailto:mairie@villedelacrau.fr)

✓ par téléphone au 04.94.01.56.80.

## UN NOUVEAU CENTENAIRE CRAUROIS

Maurice CELLIER vient de fêter ses 100 ans. A l'initiative de Pascal BROWAEYS, Président de la Section de La Crau des Anciens Combattants, une cérémonie était organisée à l'Espace Jean Natte, en présence de sa famille, des membres de la Section et de Martine PROVENCE, Conseillère Municipale déléguée au protocole et aux commémorations.

Maurice est né à Alger en 1922. Il a 18 ans en 1940 et s'engage alors dans l'armée française. Il participe aux combats en Afrique, puis rejoint Liverpool avec la 2<sup>ème</sup> Division Blindée en 1944. Il débarque en France le 1<sup>er</sup> août 1944 et prend part aux opérations de la libération, en ouvrant la route aux régiments de chars avec son équipe, en tant que Maréchal des Logis. Il est blessé au combat à Berchtesgaden, le 22 mai 1945. Cette blessure et son comportement valeureux pendant la guerre lui vaudront de nombreuses distinctions, parmi lesquelles la Croix de Guerre et la Croix de l'Engagé Volontaire. Il sera égale-

ment ultérieurement décoré de la Légion d'Honneur. Après la guerre, il quitte l'armée et rejoint l'Algérie où il se marie et fonde une famille. Jusqu'à l'indépendance, il occupe les fonctions de directeur d'exploitation dans un grand domaine viticole à Tablat et obtient, à ce titre, la distinction honorifique du Mérite Agricole. Rapatrié en métropole en 1962, il s'installe d'abord à Hyères où il tient une station-service, puis à La Crau au moment de la retraite.

Afin de saluer son parcours exceptionnel et son engagement au service de la France, la Section de La Crau des Anciens Combattants a tenu, lors de cette cérémonie, à remettre à Maurice ses différentes médailles entièrement remises à neuf pour l'occasion.



Maurice CELLIER au centre, avec Martine PROVENCE et Pascal BROWAEYS



Maurice CELLIER, entouré d'une partie de sa famille

## HOMMAGES

Deux figures crauroises nous ont quittés récemment. Nous tenions à leur rendre hommage et à faire part à leur famille et à leurs proches de nos plus sincères condoléances.



### Rosin AUGIAS

Rosin AUGIAS a vécu toute sa vie à La Crau. Il y est né en 1924, y a travaillé en tant qu'agriculteur, au quartier Saint-Augustin, et s'est largement dévoué au service des Crauroises et des Craurois en tant que bénévole, pendant de très nombreuses années.

Dans les années 1960, il est Président du Club des Jeunes. Puis, il crée la Section Judo. Pour l'anecdote, celle-ci était logée dans une grange située à proximité de l'Avenue Général de Gaulle et était chauffée par un poêle à bois ! Cette grange avait d'ailleurs été rebaptisée du nom de « Dojo Rosin » en son honneur... En 1981, il devient Président de la Lyre de La Crau, au sein de laquelle il jouera du saxo alto jusqu'à plus de 80 ans. Les « anciens » de La Crau appréciaient également ses grands talents d'organisateur de repas et de sorties en tant que Président de l'Association Familiale. Pour clore cette longue liste d'actions bénévoles, ajoutons enfin que Rosin AUGIAS a aussi été Administrateur de l'agence de La Crau du Crédit Agricole, dans les années 1990.



### Claude D'ANGELO

Claude D'ANGELO fut Principal de Collège dans plusieurs établissements de la région, notamment à La Crau, au Collège du Fenouillet et à Hyères, au Collège Jules Ferry, où il prit sa retraite. Sa longue carrière et son grand investissement au sein de l'Education Nationale, ont été d'ailleurs récompensés par la distinction des Palmes Académiques. Il était également titulaire de la Médaille de la Ville d'Hyères où il fut pendant 4 ans Président de la Société Dante Alighieri.



**Elodie TESSORE**  
Adjointe au Maire déléguée  
aux Affaires Scolaires



**Muriel PICHARD**  
Conseillère Municipale  
déléguée aux activités et vie  
associative liées à la jeunesse

## À NOTER

Muriel PICHARD est désormais en charge des dossiers relatifs à la Jeunesse. Voici l'intitulé précis de sa délégation : « Activités et vie associative du temps libre et des loisirs des enfants et des jeunes – Travaux de maintenance et entretien des locaux dédiés ».

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES

**Pensez-y !**

En prévision de la rentrée de septembre 2022, les parents des enfants nés en 2019 n'ayant pas encore procédé à leur inscription, doivent le faire dès à présent. Afin d'établir d'ores et déjà des prévisions d'effectifs pour la rentrée 2023, les parents des enfants nés en 2020 sont également invités à effectuer cette démarche. Le tableau ci-après récapitule la procédure d'inscription et le calendrier, en fonction de chaque situation :

INSCRIPTIONS	PÉRIODES	MODALITÉS
Enfants nés en 2019 et 2020, n'ayant pas encore déposé de dossier d'inscription. <i>Seuls les enfants ayant 3 ans dans l'année civile pourront entrer à l'école</i>	Dès à présent	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Télécharger un dossier sur le site <a href="http://www.villedelacrau.fr">www.villedelacrau.fr</a> (Rubrique « Démarches Enfance/Jeunesse »),</li> <li>✓ Compléter et retourner ce dossier en Mairie <b>avant le 30 avril 2022</b>, soit par courrier (Boulevard de la République - 83260 La Crau), soit en le déposant dans la boîte aux lettres murale de la Mairie principale.</li> </ul>
Nouveaux arrivants	Dès à présent	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Télécharger un dossier sur le site <a href="http://www.villedelacrau.fr">www.villedelacrau.fr</a> (Rubrique « Démarches Enfance/Jeunesse »),</li> <li>✓ Compléter et retourner ce dossier en Mairie <b>avant le 30 avril 2022</b>, soit par courrier (Boulevard de la République - 83260 La Crau), soit en le déposant dans la boîte aux lettres murale de la Mairie principale.</li> </ul>
Passage de grande section de maternelle au CP	A partir du mois d'avril 2022	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les familles seront destinataires d'un mail les informant de la procédure d'inscription pour le passage au cours préparatoire.</li> <li>✓ Les dossiers d'inscription devront être faits pour tous les enfants, y compris ceux ne changeant pas d'établissement scolaire (Groupe scolaire Marcel Pagnol).</li> </ul>
Restauration scolaire	De mai à fin juillet 2022	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les inscriptions devront être effectuées via le Portail Famille.</li> <li>✓ Les familles seront destinataires d'un mail leur mentionnant l'ouverture des inscriptions sur le Portail.</li> </ul> <p><b>Attention !</b> Des pièces justificatives seront à joindre au dossier. A défaut, la demande d'inscription au restaurant scolaire sera refusée.</p>

## À NOTER

L'affectation des enfants sera confirmée avant la fin du mois de juin. Les élèves dont les dossiers auront été transmis ultérieurement seront répartis dans les différentes écoles du territoire, en fonction des places disponibles.

## Pour + d'Infos :

Service Education - 04.94.01.56.80  
ou [restauration.scolaire@villedelacrau.fr](mailto:restauration.scolaire@villedelacrau.fr)

## ACCUEIL DE LOISIRS COMMUNAL D'ÉTÉ

Malgré les dates quelque peu particulières des vacances scolaires estivales de cette année, et afin que les familles puissent prendre leurs dispositions en toute connaissance de cause, nous vous informons que l'Accueil de Loisirs Communal d'Été fonctionnera **du lundi 11 juillet au mercredi 31 août 2022**.

Le formulaire nécessaire aux demandes de pré-inscription à l'Accueil de Loisirs Communal d'Été sera disponible **à compter du lundi 25 avril 2022** sur le site internet de la Ville [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr), onglet « Démarches » puis rubrique « Enfance/Jeunesse », en format PDF.

Les modalités d'inscription et les pièces requises vous seront indiquées dans ce formulaire.

Pour rappel, l'Accueil de Loisirs Communal d'Été est réservé aux enfants âgés de 3 à 10 ans. Les enfants de 11 ans et plus peuvent être accueillis par le JIS.



# ÉCOLE JULES AUDIBERT

## Des cartes pour les « mamies » crauroises

Les ATSEM (Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) de l'école maternelle Jules AUDIBERT ont eu la très belle initiative de faire réaliser par les jeunes élèves de jolies cartes à l'occasion de la Fête des Grands-Mères. L'activité était proposée durant le temps méridien. Peinture, dessin, découpage, collage..., les enfants se sont véritablement appliqués pour confectionner près de 150 cartes personnalisées et bien sûr signées ! Ces cartes ont ensuite été distribuées aux « mamies » de la maison de retraite « Bon Accueil » et à celles qui bénéficient de services à la personne sur la commune. Toutes ont été très touchées par cette délicate attention... Cette action était en fait renouvelée pour la deuxième année consécutive. L'équipe des ATSEM l'avait en effet lancée en 2021, afin d'apporter aux grands-mères un peu de joie et de gaieté, dans un contexte sanitaire compliqué et aggravant le phénomène d'isolement. Soulignons en outre que, dans le même esprit de solidarité, elles ont également fait réaliser aux enfants des cartes de Noël pour les sans-abris, dans le cadre de l'opération Sakado. Une belle façon d'occuper les jeunes élèves, en leur permettant de développer leur sens créatif tout en leur apprenant le sens du partage et l'importance de penser aux autres.



# DEVELOPPEMENT ECO

## DALI LISS



Coiffeuse de métier, Dali a exercé pendant 15 ans en salon puis en établissement de santé auprès de personnes âgées dépendantes et de personnes handicapées. Après avoir suivi différentes formations sur de nouvelles techniques, Dali est désormais coiffeuse à domicile. Outre les traditionnelles prestations de coiffure telles que shampooing, coupe (femme, homme ou enfant), brushing, coloration, permanente, elle réalise également les lissages brésiliens et botox capillaires. Vous pouvez par ailleurs faire appel à ses services pour des prestations de maquillage, rehaussement de cils et restructuration de sourcils. Notez enfin que Dali se déplace uniquement sur rendez-vous, dans un rayon de 20 km autour de La Crau.

Rendez-vous possibles du lundi au samedi, de 7h30 à 19h  
Tel : 06.14.89.91.82  
Mail : dali.drean@gmail.com  
Facebook : Dali Liss Coiffeuse à domicile



**Christian LESCURE**  
Conseiller Municipal délégué  
au Développement Economique,  
Commerce, Artisanat,  
Foires et Marchés

## ANNUAIRE DES VITRINES DE LA CRAU

L'annuaire de l'association « Les Vitrines de La Crau » est disponible ce mois-ci en supplément de votre revue municipale d'information. Ce document, réalisé et édité par l'association, vous permettra de mieux apprécier la diversité du tissu économique de notre territoire. Vous pourrez ainsi y retrouver une présentation des quelques 80 commerçants et professionnels craurois adhérents et mieux connaître leurs métiers et leurs savoir-faire.

Dans le contexte actuel difficile, essayons tous de soutenir notre commerce et nos professionnels de proximité !  
Consommons local !





**Marie-Claude GARCIA**  
Adjointe au Maire  
déléguée aux activités et vie  
associative sportives

## SPORT ADAPTÉ Championnat régional de tennis de table

Rendez-vous très attendu de retour à la compétition pour les membres de la Section Tennis de Table de l'AVSA (Association Varoise de Sport Adapté), le 6 mars dernier à l'occasion du Championnat régional de la discipline ! Et ce rendez-vous était d'autant plus important qu'il se déroulait à domicile, à La Crau, au Gymnase du Fenouillet. Malgré un nombre de participants en baisse en raison du contexte sanitaire, 9 représentants de l'AVSA avaient répondu présents. Ils ont réalisé une très belle performance en décrochant 5 Médailles d'Or, 2 Médailles d'Argent et 1 Médaille de Bronze. Grâce à ces excellents résultats, tous sont sélectionnés pour le Championnat de France qui aura lieu à Poitiers, du 9 au 12 juin 2022.

## STAGES DES VACANCES D'AVRIL DANS VOS CLUBS SPORTIFS

### USCC FOOT

L'USCC organise un stage de perfectionnement, durant la première semaine des vacances d'avril. Ce stage est ouvert à tous les licenciés, filles et garçons, (USCC et autres clubs) des catégories U6 à U13 (2009 à 2016).

- ✓ **Dates** : du lundi 11 au vendredi 15 avril 2022
- ✓ **Horaires** : de 9h à 16h30
- ✓ **Lieu** : Complexe Sportif de l'Estagnol, à La Moutonne
- ✓ **Tarif** : 90 € (goûters inclus mais repas non compris)

**Infos et inscriptions** : 06.80.65.06.93 / usccclub@gmail.com

### US CRAUROISE HANDBALL

L'USC Handball organise également un stage durant les vacances. Ce stage est ouvert à tous les jeunes, filles et garçons, des catégories U9, U11 et U13, licenciés ou non-licenciés.

- ✓ **Dates** : du lundi 11 au mercredi 13 avril 2022
- ✓ **Horaires** : de 9h à 17h
- ✓ **Lieu** : Gymnase de l'Estagnol, à La Moutonne
- ✓ **Tarif** : 65 € (1 tee-shirt et goûters offerts)

**Inscriptions** : Fiche d'inscription disponible sur le site internet du club <http://www.uschandball.fr/>, à compléter et à déposer dans la boîte aux lettres du club située au Gymnase du Fenouillet.  
Pour les licenciés du club, inscription directement auprès de l'entraîneur.



## CALENDRIER DES RENCONTRES SPORTIVES

Voici le calendrier des prochaines rencontres sportives prévues « à domicile », concernant les équipes fanions des clubs craurois de sport collectif. N'hésitez pas à venir les encourager !



### US CARQUEIRANNE / LA CRAU FOOT

#### Equipe Masculine Régionale 1

**Dimanche 17 avril**

USCC – Sporting Toulon 2  
au Complexe Sportif de l'Estagnol à 15h

**Dimanche 8 mai**

USCC – AS Cagnes-Le Cros Football  
au Complexe Sportif de l'Estagnol à 15h

### US CRAUROISE HANDBALL



#### Equipe Masculine Nationale 1

**Samedi 9 avril**

US Crauroise HB – Villeneuve-Loubet HB  
Complexe Sportif de l'Estagnol - 20h30

**Samedi 30 avril**

US Crauroise HB – AS Lyon-Caluire HB  
Complexe Sportif de l'Estagnol - 20h30

### RUGBY CLUB HYERES / CARQUEIRANNE / LA CRAU



#### Equipe Masculine Fédérale 1

(match d'ouverture des Espoirs à 13h30)

**Dimanche 3 avril**

RCHCC – Chateaufort  
au Stade André VERAN (Le Pyanet, Hyères) - 15h

## TOURNOI OPEN DE L'USC TENNIS

Le club « Tennis La Crau » (TLC) organise un tournoi homologué, **du 22 avril au 8 mai 2022**, au Complexe Sportif Louis PALAZY. Cet Open est ouvert à tous les licenciés de la Fédération Française de Tennis (FFT), à partir de 11 ans, femmes et hommes, dans la limite de classement de 4/6. Diverses récompenses sont mises en jeu, que ce soit en numéraire ou en lots.

Le public peut assister aux matchs à partir de 17h en semaine, et toute la journée durant les week-ends et jours fériés, avec la possibilité de profiter de la buvette et du snack sur place. De plus, le club organise aussi quelques moments conviviaux autour de bons repas, à l'instar du samedi 30 Avril avec une soirée lasagnes, et du samedi 7 Mai avec la soirée paëlla pour clôturer le tournoi...

Rappelons enfin que le club « Tennis La Crau » propose des cours à partir de 3 ans et sans limite d'âge, dispensés par deux éducateurs de tennis diplômés d'état et un animateur sportif. Les adhérents et licenciés, au nombre de 250 cette année contre 213 l'année dernière, peuvent également accéder librement aux 4 terrains du Complexe Sportif Louis PALAZY. En ce qui concerne les compétitions, le club dispose de 8 équipes adultes dames et messieurs, ainsi que de 4 équipes jeunes qui participent aux différents championnats, du niveau départemental au niveau régional.

N° homologation : T 2022 62 83 0157 005

# OPEN

22 avril  
au 8 mai 2022  
Tennis La Crau

**Lots 1400€  
dont  
700€  
en dotation**

Juge arbitre : Melody Ponselle  
Mail : melody@ponselle.fr  
06 45 86 23 18  
N° du club : 04 94 57 86 60

Limité à 4/6

Messieurs Seniors  
+35ans et +45ans

Jeunes messieurs :  
11, 12, 13/14 et 15/16 ans

Dames Seniors et +35 ans

Jeunes dames  
11/12, 13/14 et 15/16 ans

Adulte 18€  
(12€ la 2ème)

Jeunes 15€  
(10€ la 2ème)

Clôture des engagements  
sans préavis

## HANDBALL : Bilan positif des classes sportives mises en place au Collège du Fenouillet

C'est un véritable partenariat « gagnant-gagnant » qui a été mis en place entre l'Union Sportive Crauroise Handball et le Collège du Fenouillet. En effet, depuis la rentrée de septembre 2021, l'établissement accueille des classes sportives, de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>, permettant à 31 jeunes licenciés du club (garçons et filles) de bénéficier, dans leur emploi du temps, de 3 heures d'entraînement supplémentaires par semaine.

Une première sélection d'élèves, basée sur des critères sportifs, a en fait été réalisée par le club de Hand. Le collège a ensuite fait part de sa validation définitive en prenant en compte les résultats scolaires. Car l'objectif prioritaire est bien clair : si les élèves veulent accéder, puis rester, dans ces sections sportives, ils doivent faire preuve d'un travail scolaire sérieux et d'un comportement irréprochable en classe.

La première année de fonctionnement n'est certes pas encore achevée, mais les résultats sont déjà largement positifs et ceci, à la fois sur le plan sportif, scolaire et humain. Anthony TOUBOUL, responsable sportif des sections Hand et Shirley GUILLEMOT, supervisent les entraînements et suivent les élèves. Tous deux constatent des progrès évidents que ce soit dans la pratique du Hand, grâce aux entraînements, ou plus largement : « *Tous les enfants ont gagné en autonomie* », souligne Anthony. « *Ils ont su s'adapter et s'organiser les uns avec les autres pour leurs devoirs et leur travail scolaire. Cela d'ailleurs renforcé leur cohésion et leur esprit d'équipe. De plus, beaucoup d'entre eux ont de meilleurs résultats et ont augmenté leur moyenne. Bref, on a le sentiment de les voir s'épanouir non seulement dans leur sport, mais aussi en tant qu'ados, et c'est très gratifiant !...* ».

L'USC Handball et le Collège du Fenouillet feront très prochainement le bilan définitif de cette année scolaire, dans la perspective d'une reconduction du partenariat. Dans l'attente, le club craurois tient tout particulièrement à remercier la direction du collège d'avoir pleinement adhéré à son projet de formation et de s'être autant impliquée dans l'organisation de ces classes sportives. L'objectif à présent est de véritablement pérenniser le dispositif et ainsi de permettre à de nombreux jeunes craurois d'approfondir leur pratique sportive tout en participant à un véritable parcours de réussite.



Le groupe des 6<sup>ème</sup> - 5<sup>ème</sup>



Le groupe des 4<sup>ème</sup> - 3<sup>ème</sup>

# Les infos du



## MERCREDIS ET VACANCES

### MERCREDIS 5<sup>ème</sup> PÉRIODE

Du mercredi 27 avril au mercredi 6 juillet 2022

**Réservations :**  
du mardi 15 mars au vendredi 25 mars 2022

**Confirmations :**  
du mardi 29 mars au dimanche 3 avril 2022

### VACANCES DE PRINTEMPS

Du lundi 11 avril au vendredi 22 avril 2022

**Réservations :**  
du mardi 15 mars au vendredi 25 mars 2022

**Confirmations :**  
du mardi 29 mars au dimanche 3 avril 2022

Les formulaires d'inscriptions sont téléchargeables sur le site internet [www.jis-lacrau.com](http://www.jis-lacrau.com) ou disponibles à l'accueil du JIS

## PORTAIL FAMILLES



Vous pouvez effectuer vos préinscriptions (vacances et mercredis) sur votre espace « portail familles » depuis le site internet du JIS.

### Étape 1 : Inscriptions

Faire votre **demande d'inscription** pour l'activité concernée à chaque période de vacances (Toussaint, Noël, Hiver, Printemps) de la maternelle au CM2 uniquement. Vous recevrez du JIS, un mail d'acceptation pour cette demande. Pour les mercredis, si l'enfant est déjà inscrit, passez directement à l'étape 2.

### Étape 2 : Réservations

Dès lors, vous pourrez **saisir vos réservations** journalières pour l'activité concernée. Vous recevrez un nouveau mail avec le détail de votre demande. Durant cette période, vous pourrez modifier vos réservations sur le portail familles.

### Étape 3 : Règlements

Pendant la période de confirmation, vous accéderez aux réservations validées par le JIS et pourrez effectuer votre règlement via le portail familles. Lors de cette étape, toute modification doit être sollicitée uniquement par mail à : [association@jis-lacrau.com](mailto:association@jis-lacrau.com)

### Attention !!!

**Programme ados :** Pas d'inscriptions sur le portail familles (formulaire d'inscription papier à transmettre au JIS), seuls les règlements sont possibles.

Si vous rencontrez des difficultés dans l'exécution des étapes précédentes, adressez vos questions par mail : [association@jis-lacrau.com](mailto:association@jis-lacrau.com) ou par téléphone au 04.94.57.81.94.

Si vous passez par le portail famille, précisez dans votre demande que celle-ci est destinée au JIS. **Merci de ne pas utiliser le pavé « observation » du portail famille (vos demandes ne seront pas traitées).**

## BILLETTERIE

Accessible à tous, adhérents et non adhérents  
Infos à l'accueil du JIS : 04 94 57 81 94

Cinéma Olbia..... 6,50€  
Cinéma Pathé La Garde..... 8,90€

### Accrobranche ECOPARK ADVENTURES - La Castille

Adulte 13 ans et plus..... 20,50€  
Junior 7 à 12 ans..... 16,50€  
Enfant 5 à 6 ans et 1,10m..... 11,50€  
Mini-parc 2 à 5 ans..... 5,00€

**Réservation obligatoire :**  
par téléphone au 07.60.29.67.89  
ou sur [www.ecopark-adventures.com](http://www.ecopark-adventures.com)

### Kiddy Parc (ouverture le 9 avril)

Entrée à partir de 13 ans  
sans manège..... GRATUIT  
Entrée enfant avec manège  
de 2 à 12 ans..... 12,00€

### Kiddy Parc avec attraction + Aquafamily

Entrée de 2 à 64 ans..... 17,60€  
**Aquafamily\* :**  
Entrée enfant de 0,90m à 1m ou  
sénior de +65 ans ..... 6,40€  
Entrée enfant à partir de 1m ou  
adulte..... 13,60€

*\* (Les enfants doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte. Tarif entrée = 13,60€)*

## LE JIS RECRUTE !

Pour les petites vacances, titulaires du BPJEPS, BAFA, BAFA, ou autres diplômes dans l'animation ou équivalent. Déposez votre CV et lettre de motivation à l'accueil du JIS : « Espace Pluriel »  
Bd de la République - 83260 La Crau  
ou envoyez un mail à : [association@jis-lacrau.com](mailto:association@jis-lacrau.com)

## HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ACCUEIL DU JIS

Lundi fermé  
Mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h  
Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Tél : 04 94 57 81 94

Email : [association@jis-lacrau.com](mailto:association@jis-lacrau.com)

Retrouvez nos informations sur le site internet : [www.jis-lacrau.com](http://www.jis-lacrau.com)

## EXPOSITION PHOTO

### « LES ORCHIDÉES SAUVAGES DU VAR » Du 4 au 15 avril

Office de Tourisme - de 9h à 12h et de 14h à 17h



Souvent méconnues, les orchidées sauvages sont de véritables miracles de la nature qui ont développé des trésors d'ingéniosité pour pousser et se reproduire dans les milieux les plus inhospitaliers.

Jean-Pierre GUEGAN et Jean-Marc HEYMES sont passionnés de ces fleurs emblématiques, dont de nombreuses espèces et hybrides sont recensés dans notre département. Tous deux sont membres administrateurs de la Société Française d'Orchidophilie (SFO) de la Région PACA et également membres de la Fédération France Orchidées. Ils vous proposent une exposition photo des plus beaux spécimens qu'ils ont pu découvrir au fil des années, sur notre territoire varois. Ils seront par ailleurs présents sur place, les mercredi 6 et jeudi 14 avril, pour partager leur expertise et répondre à vos questions.

### RANDO DÉCOUVERTE SUR LES ORCHIDÉES SAUVAGES Samedi 23 avril

Rendez-vous à 9h, devant l'Office de Tourisme

Dans le prolongement de l'exposition photo, Jean-Pierre GUEGAN et Jean-Marc HEYMES proposent d'aller observer les orchidées sauvages directement dans leur milieu naturel, à travers un circuit qui vous mènera sur plusieurs sites : la Source de la Vierge et la Route de l'Apié à Hyères, l'Arboretum et le Ball Trap à Pierrefeu.

**Inscriptions :** uniquement le mercredi 6 et le jeudi 14 avril, de 10h à 12h et de 14h à 17h, à l'Office de Tourisme (places limitées) Rando gratuite, pique-nique à prévoir.



Angelo  
MONACO



Erick  
MARGOUE



Jess  
BOURGEOIS

Didier  
BARBE



# CULTURE



Gérard VIVIER

Conseiller Municipal délégué  
à la programmation et vie  
associative culturelle

### A NOTER

Gérard VIVIER est désormais en charge des dossiers relatifs à la Culture. Voici l'intitulé précis de sa délégation : « Programmation et vie associative culturelles – Mise à disposition de l'Espace Culturel Jean-Paul Mauric – Travaux de maintenance, entretien et gardiennage des installations dédiées ».

## RENCONTRES INTERNATIONALES DE DANSE DE LA CRAU (RIDC) Dimanche 8 mai

Espace Culturel Jean-Paul Mauric - à partir de 9h

Jean-Marc CONTRERAS professeur de l'école de danse crauroise Studio Attitude, en partenariat avec la Ville de La Crau, organise la 5<sup>ème</sup> édition de ces Rencontres Internationales de Danse.

Pour rappel, ces rencontres sont ouvertes aux écoles de danse, aux danseurs amateurs ou professionnels ainsi qu'aux candidats libres, dans les catégories Enfants (8-10 ans), Jeunes Ados (11-13 ans), Ados (14-16 ans) et Jeunes Adultes/Adultes (17 ans et plus). Les chorégraphies peuvent être proposées en solo, duo ou groupe dans les styles classique et néo-classique, modern jazz et contemporain, hip hop et danses urbaines. Soulignons la création cette année d'une catégorie de danse inclusive associant les personnes valides et les personnes porteuses d'un handicap.

Le jury sera composé de professionnels reconnus : Angelo MONACO, Chorégraphe italien et Professeur de modern jazz, Jess BOURGEOIS, Danseur professionnel et Professeur de modern jazz à Nice et à Cannes, Erick MARGOUE, Directeur du Ballet de l'Opéra de Toulon, Didier BARBE, Chorégraphe et Professeur de contemporain à Montpellier.

Infos : [ridc.lacrau@gmail.com](mailto:ridc.lacrau@gmail.com) / 06.13.70.75.75



**Patricia ARNOULD**  
Adjointe au Maire déléguée  
à l'État Civil et aux Elections

## ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2022

**Les deux tours de scrutin de l'élection présidentielle auront lieu les dimanches 10 et 24 avril 2022. A La Crau, les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h sans interruption.**



### Les conditions de vote

✓ Seuls les électeurs inscrits sur la liste électorale avant le 4 mars 2022 pourront participer au scrutin. **Pour cela, ils devront obligatoirement présenter une pièce d'identité avec photo** le jour du vote (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, etc.).

✓ Concernant les jeunes gens ayant atteint l'âge de 18 ans, ceux-ci ont automatiquement été inscrits sur la liste électorale. Il leur est néanmoins recommandé de se rapprocher du Service Elections afin de s'assurer de leur inscription effective. Pour rappel, les jeunes ayant 18 ans avant le 10 avril 2022 pourront participer aux deux tours de scrutin ; ceux ayant 18 ans entre le 10 et le 23 avril 2022, ne pourront participer qu'au 2<sup>ème</sup> tour du 24 avril.

✓ Les électeurs européens ne pourront pas prendre part à ce scrutin.

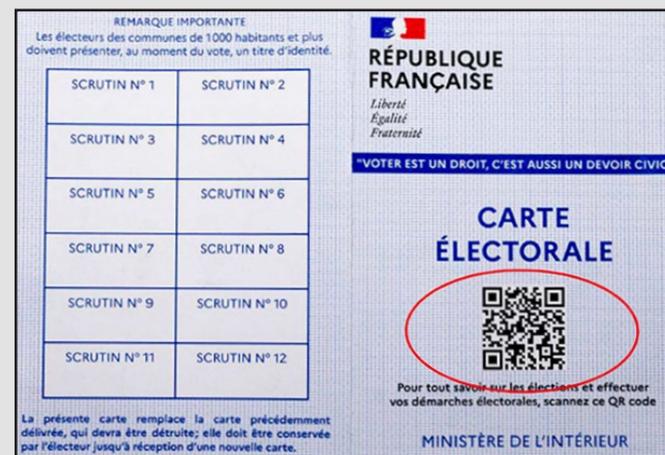
### La répartition des bureaux de vote

Site	Bureaux de vote
<b>Hôtel de Ville</b> <i>Boulevard de la République</i>	Bureaux 1 et 2
<b>Ecole Jean Aicard</b> <i>Parking Maréchal de Lattre de Tassigny, à proximité de l'Office de Tourisme</i>	Bureaux 3, 4, 5 et 6
<b>Ecole Jules Ferry (La Moutonne)</b> <i>Vieux Chemin d'Hyères, à proximité du Complexe Sportif de l'Estagnol</i>	Bureaux 7, 8 et 9
<b>Espace Culturel Jean-Paul Maurric</b> <i>Chemin du Moulin Premier</i>	Bureaux 10, 11, 12 et 13
<b>Ecole Marie Mauron</b> <i>801 Avenue de Limans, à proximité du Rond-Point des Arquets</i>	Bureaux 14, 15 et 16

### Une nouvelle carte dotée d'un QR Code envoyée à chaque électeur craurois

En vue de la prochaine élection présidentielle et des législatives de 2022, une nouvelle carte électorale est envoyée début avril à chaque électeur inscrit sur la liste électorale. Pour la première fois, cette carte électorale comporte un QR Code. En le scannant, vous accédez directement à l'ensemble des démarches utiles sur le site dédié aux élections du Ministère de l'Intérieur : [www.elections.interieur.gouv.fr](http://www.elections.interieur.gouv.fr). Un lien direct grâce auquel vous pourrez notamment vérifier votre situation électorale, trouver votre bureau de vote, retrouver toutes les infos sur vos procurations, etc.

**A savoir :** Ce QR Code est le même pour toutes les cartes et donc pour tous les électeurs. Il n'est lié à aucune collecte de données personnelles. Rappelons par ailleurs que la carte d'électeur n'est pas une pièce obligatoire pour voter. Il suffit en effet de vous présenter au bureau de vote avec une pièce d'identité avec photo.





### Le vote par procuration

En cas d'absence ou d'impossibilité de vous déplacer les 10 et 24 avril, vous pouvez voter par procuration. Afin de faciliter vos démarches, vous avez désormais la possibilité d'établir votre procuration via le nouveau téléservice « Maprocuration » (voir ci-dessous)

Gagnez du temps, faites votre e-procuration directement en ligne sur le site internet : <https://www.maprocuration.gouv.fr>

ou scannez ce QR-code (simple appareil photo de votre smartphone)



### Comment ça marche ?



1 Effectuez votre demande de procuration en ligne en toute simplicité

2 Rendez-vous au commissariat ou à la gendarmerie pour valider votre identité

3 Vous êtes informé par courrier dès que votre mairie a validé votre procuration

### Avantages :

- rapide à effectuer : formulaire pré-rempli en ligne
- rapide à vérifier en gendarmerie
- information par mail à chaque étape jusqu'à validation en mairie

La procédure traditionnelle d'établissement de procuration au format « papier » reste bien évidemment possible. Cette dernière peut s'effectuer suivant 2 modalités :

- ✓ imprimer et compléter le formulaire en ligne sur site internet [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr), puis le remettre avec un justificatif d'identité, à la gendarmerie ou au commissariat ou au tribunal d'instance,
- ✓ vous rendre directement dans les lieux cités ci-dessus avec votre pièce d'identité, et remplir le formulaire sur place.

### Cas particulier

Si une infirmité ou une maladie vous empêche de vous déplacer, vous pouvez demander qu'une autorité habilitée (police ou gendarmerie la plus proche) se déplace à votre domicile ou dans votre établissement de soins. Vous devez faire cette demande par écrit et y joindre une attestation sur l'honneur indiquant que vous êtes dans l'impossibilité manifeste de comparaître.

**Quelle que soit la procédure choisie, nous vous conseillons d'effectuer votre démarche au plus tôt. Compte tenu des délais d'instruction, et éventuellement d'acheminement, il est en effet possible, en cas de demande tardive, que votre mandataire ne puisse finalement pas voter à votre place...**

### A noter

La loi « engagement et proximité » du 27 décembre 2019, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2022, supprime la condition d'attache du mandant et du mandataire dans la même commune, pour l'établissement des procurations de vote. Concrètement, **vous pouvez donc désormais donner procuration à la personne de votre choix, même si elle ne vote pas dans la même commune que vous.**

### PERMANENCES DE LA GENDARMERIE EN MAIRIE

Afin de faciliter vos démarches, la Gendarmerie d'Hyères prévoit plusieurs permanences en Mairie pour la validation ou l'établissement des procurations de vote :

- ✓ **Mardi 5 avril 2022**, de 8h30 à 12h
- ✓ **Mercredi 13 avril 2022**, de 8h30 à 12h
- ✓ **Mardi 19 avril 2022**, de 14h30 à 17h

**Pour tout renseignement relatif à l'organisation de ce scrutin, vous pouvez contacter le Service Elections au 04.94.01.56.80.**

## LA CRAU EN CHIFFRES...

### Portrait socio-démographique de la ville et de son territoire



**Christian SIMON**  
Maire de La Crau

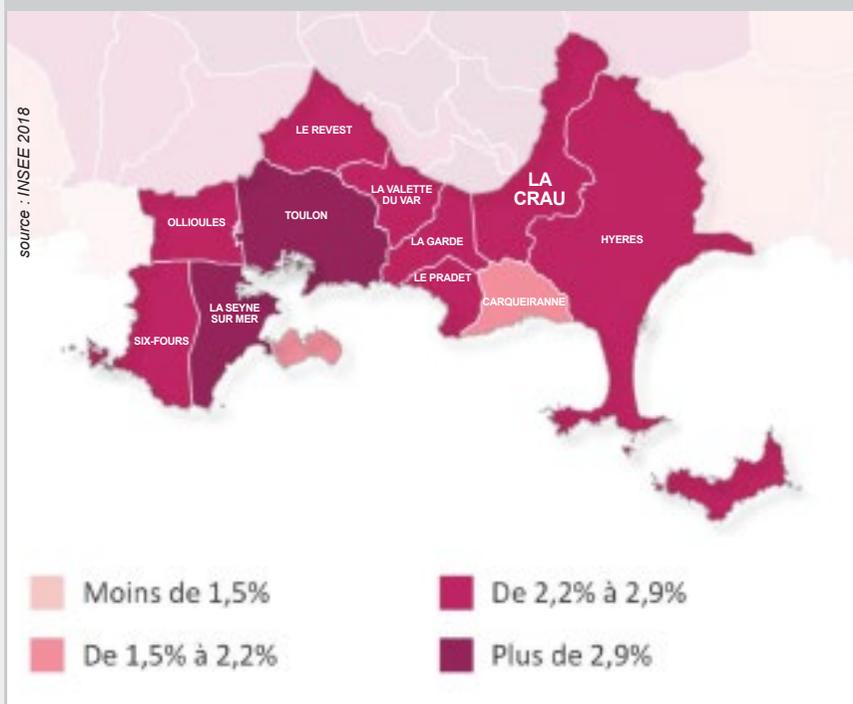
#### POINT N°2 : LES PRINCIPAUX INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES

Nous poursuivons l'analyse des données statistiques permettant de dresser un portrait précis de notre commune, à travers différentes thématiques. Nous abordons ce mois-ci le domaine de la Petite Enfance.

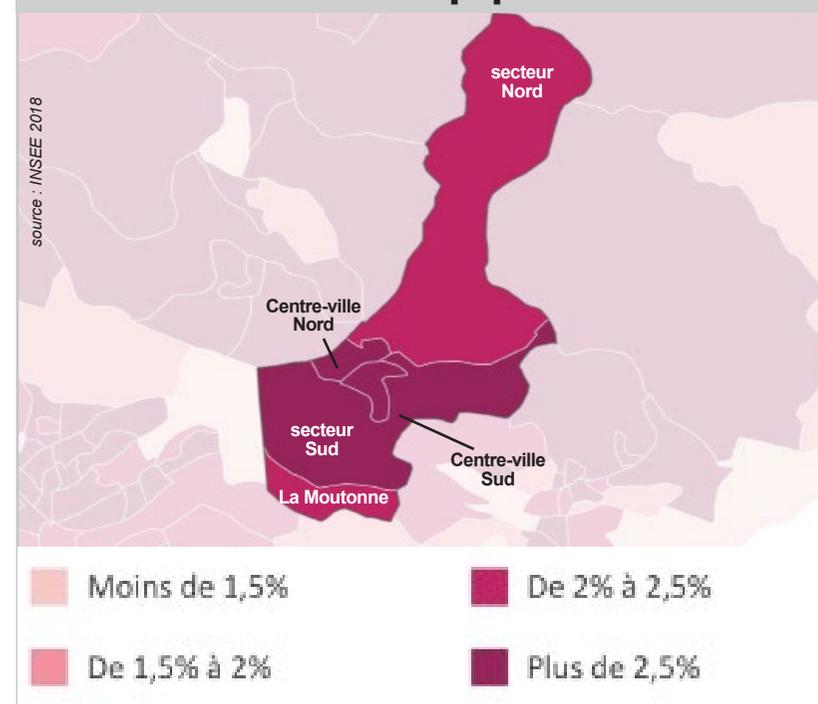
Il est vrai que l'accueil des jeunes enfants est un enjeu essentiel : il détermine le niveau de conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale des parents et doit être conçu et développé comme un facteur d'épanouissement individuel et d'intégration collective des enfants.

Quelle est la part des jeunes enfants de moins de 3 ans sur le territoire ? Quels sont les modes de garde prioritaires, les capacités d'accueil des tout-petits ou encore la situation d'emploi du ou des parents ?... Vous trouverez ci-après les principales données relevées pour la Ville de La Crau.

#### Part des moins de 3 ans dans la population



#### Part des moins de 3 ans au sein de la population



### Part des moins de 3 ans

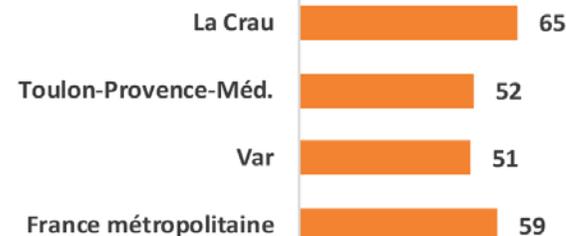
source : INSEE 2008-2018

	2008	2013	2018
La Crau	2,7%	2,7%	2,8%
Toulon-Provence-Méd.	3,0%	3,1%	2,8%
Var	2,9%	3,0%	2,7%
PACA	3,2%	3,3%	3,1%
France métropolitaine	3,5%	3,6%	3,3%

Depuis 2008, la part des moins de 3 ans reste stable. Une légère augmentation est constatée à La Crau, alors que cette part a diminué au niveau national, régional, départemental et métropolitain.

### Nombre total de places d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans

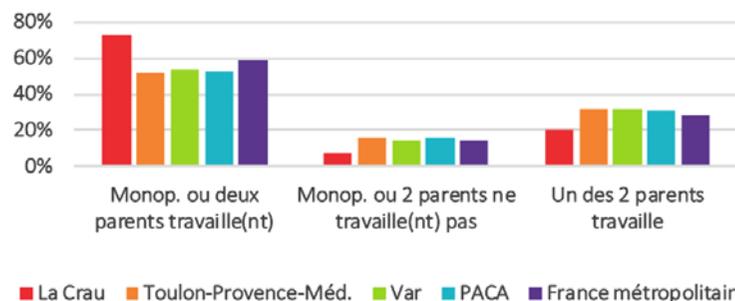
source : CAF 2018



En 2018, le taux de couverture global de l'offre d'accueil du jeune enfant de la commune était de 65%. Ce taux était nettement supérieur au taux national, départemental et métropolitain.

### Moins de 3 ans par situation d'emploi du monoparent ou des deux parents

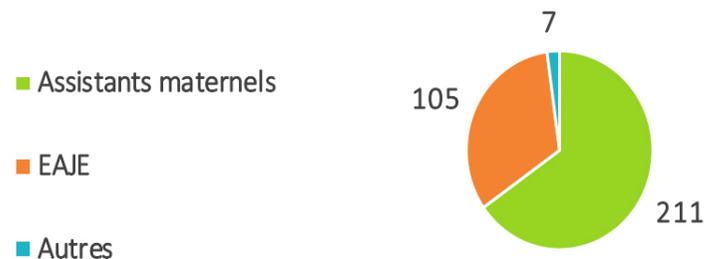
source : INSEE 2018



En 2018, on note une forte proportion de parents qui travaillent. La part des moins de 3 ans de la commune dont le ou les parent(s) ne travaillent pas s'élève à 7%.

### Places d'accueil du jeune enfant par type en nombre

source : CAF 2018



Nb total de places présentes dans le territoire : 323

## RAPPEL

La Ville de La Crau compte quatre structures associatives de multi-accueil collectif des jeunes enfants :

- ✓ **Crèche L'Île aux Enfants** - Quartier Les Meissonniers Tel : 04.94.66.04.60
- ✓ **Crèche La Petite Princesse** - Villa Fille, Place Castellin Tel : 04.94.66.79.58
- ✓ **Crèche L'Escalier Infantile** – 203 Rue du Sureau, Les Résidences du Château Tel : 04.94.12.90.84

✓ **Crèche Les P'tits Bouchons** – 63 Allée du Serpolet, Parc de La Moutonne Tel : 04.94.12.90.84

Par ailleurs, vous pouvez obtenir la liste des assistantes maternelles libérales agréées de La Crau en contactant la PMI (Protection Maternelle Infantile) au 04.83.95.39.50. Notez également qu'il existe une association regroupant les assistantes maternelles agréées de La Crau et de La Moutonne : Les Crau'Mignons ([www.associationlescraumignons.fr](http://www.associationlescraumignons.fr)).

## LE POINT SUR...

# RÉVISION ET AUTRES PROCÉDURES D'ÉVOLUTION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LA CRAU



**Jean-Pierre EMERIC**  
Adjoint au Maire et Conseiller Métropolitain délégué à l'Aménagement du Territoire

## Prochaine réunion publique : lundi 2 mai 2022 de 18h à 20h Concertation liée à la procédure de révision du PLU

Deux premières réunions publiques ont eu lieu en Mairie de La Crau, respectivement les 20 septembre et 18 octobre 2021. Elles ont permis d'aborder l'état des lieux, les besoins et les enjeux, puis, les évolutions des orientations et des objectifs du PADD (projet d'aménagement et de développement durables) du PLU.

La troisième réunion publique avait été reportée en raison des restrictions sanitaires (crise Covid19). La voici reprogrammée au **lundi 2 mai 2022** de 18h à 20h, en Mairie de La Crau (salles du Conseil Municipal et des Mariages, au rez-de-chaussée de la Mairie). Elle portera sur le dossier réglementaire de la révision du PLU.

## Suite des résultats du questionnaire - Concertation liée à la procédure de révision du PLU

Dans le cadre de la concertation liée à la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme de La Crau, un questionnaire a été publié dans le mensuel municipal du mois de décembre 2021. La première partie de l'analyse des résultats de cette consultation a été publiée dans le mensuel du mois dernier. Les réponses majoritaires sont rappelées dans le tableau qui suit.

NB : les pourcentages ne se cumulent pas nécessairement, car plusieurs réponses étaient possibles dans le cas de certaines thématiques.

Questions	Réponses majoritaires	%
Votre vision de la commune ?	Ville agréable	75% des réponses
	Ville à la campagne	59%
Pourquoi vivez-vous à La Crau ?	Pour son cadre de vie (environnement, forêt, campagne, ville à taille humaine)	77%
	Parce qu'il y fait bon vivre	42%
Votre souhait pour les prochaines années. Rester à La Crau ou quitter la commune ?	Rester à La Crau	93%
Pour vous l'avenir de la commune passe par ...	La préservation de l'environnement	74%
	La valorisation du cadre de vie	49%
	La préservation de l'agriculture	44%
L'environnement de la commune représente un atout majeur pour son attractivité		93% des réponses

## Le cadre de vie et l'environnement

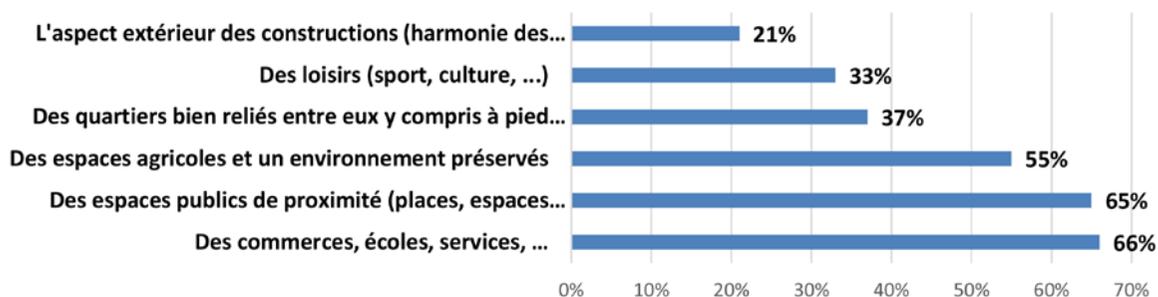
Pour 74% des personnes ayant répondu au questionnaire, l'avenir de la ville passe par la préservation de l'environnement. Sont également souvent citées : la valorisation du cadre de vie (49%), la préservation de l'agriculture (44%) et la sauvegarde du patrimoine rural (39%).

Les massifs boisés (74% des réponses), le Parc du Béal (63%), les domaines viticoles (46%), les cours d'eau (43%) et les espaces agricoles (30%) représentent les éléments du paysage les plus remarquables du territoire.

D'après les réponses, un bon cadre de vie, c'est en priorité des commerces, des écoles, des services, ... et des espaces publics de proximité.

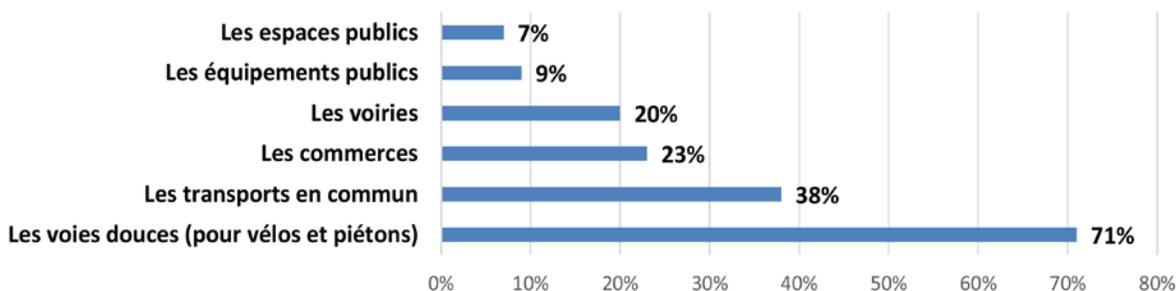
## Le cadre de vie et l'environnement

*Selon vous, qu'est-ce qui fait en priorité un bon cadre de vie ?*



## Les équipements et les services

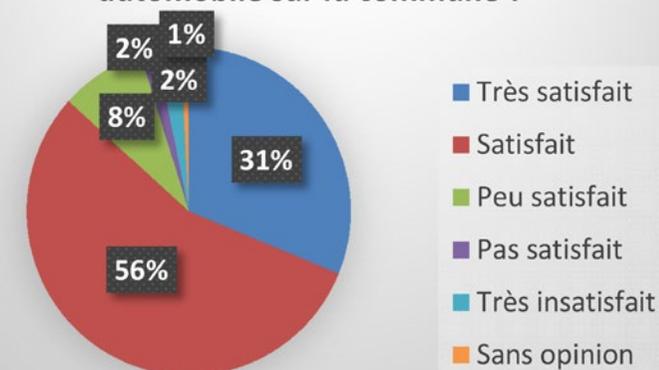
*Quels sont les équipements et services à améliorer selon vous ?*



Les voies « douces » (dédiées aux piétons et aux vélos) sont citées majoritairement parmi les équipements à améliorer. A noter que 85% des foyers ayant répondu au questionnaire possèdent au moins un vélo (dont 27% : plus de 3 vélos dans la famille). Certains observent qu'il manque des pistes cyclables vers l'extérieur de la Ville et à La Moutonne. De l'avis des participants, il manquerait à La Crau :

- Pour les jeunes : un terrain multisports (28% des réponses), une médiathèque (27%), une salle de loisirs (24%), aucun équipement manquant (24%).
- Pour les seniors : un parcours de santé (48% des réponses), une médiathèque (21%), aucun équipement manquant (27%).

*Etes-vous satisfait de l'offre en stationnement automobile sur la commune ?*



S'agissant du stationnement pour les deux roues, une légère majorité estime qu'il est insuffisant. Certains observent qu'il manque des dispositifs sécurisés (plots pour attacher les vélos). La gare est notamment citée (il y manque des stationnements sécurisés pour les vélos). Un commentaire est fait à propos des immeubles : à équiper de celliers pour ranger les vélos, trottinettes et poussettes pour enfants.

## Mise en compatibilité du PLU dans le cadre d'une déclaration de projet La Bastidette

Par arrêté n° AP 21/141 du 1<sup>er</sup> décembre 2021, le Président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée a prescrit une procédure de mise en compatibilité du PLU de La Crau, dans le cadre d'une déclaration de pro-

jet, concernant le lieu-dit La Bastidette. Cette information ainsi que les objectifs de cette procédure ont été publiés dans le mensuel de février.

Le Conseil métropolitain de Toulon Provence Méditerranée examine la délibération visant à définir les modalités de la concertation préalable avec la population. A la suite, ces modalités seront mises en œuvre.

Le dossier correspondant est tenu à la disposition du public à la Métropole TPM (bâtiment l'Hélianthe, 142 rue Emile Ollivier, 83000 Toulon, Service Planification Urbaine, 5<sup>ème</sup> étage) et en Mairie de La Crau (Service de l'Urbanisme, aux jours et heures habituels d'ouverture, tél : 04.94.01.56.84).



## Mise à jour des annexes du PLU

Dans le mensuel du mois dernier, deux mises à jour des annexes du plan local d'urbanisme (PLU) ont été annoncées.

Une troisième s'y ajoute à ce jour. A savoir que, par courrier du 4 février 2022, le Préfet a notifié au Maire l'arrêté préfectoral du 2 février 2022, modifiant les servitudes d'utilité publique (SUP) relatives aux zones de danger autour des canalisations de transport de gaz naturel exploitées par GRTgaz, sur le territoire de la Commune de La Crau.

Un arrêté du président de la métropole Toulon Provence Méditerranée sera pris prochainement, conformément à la procédure prévue à l'article L153-60 du code de l'urbanisme, afin d'annexer ces nouveaux éléments au PLU.

## Information en continu Concertation publique liée à la révision du PLU

La concertation publique se poursuit. Retrouvez toutes les informations relatives à la révision du PLU :

- ✓ sur la page internet dédiée, via le lien : [http://www.villedelacrau.fr/laville\\_PLU\\_revision.html](http://www.villedelacrau.fr/laville_PLU_revision.html)
- ✓ en Mairie (Hôtel de Ville, Boulevard de la République, 83260 La Crau), auprès du Service de l'Urbanisme, tél : 04.94.01.56.84.

Faites parvenir à la Métropole vos requêtes ou observations, le cas échéant, par l'un des moyens suivants :

- ✓ Sur le registre mis à disposition en mairie de La Crau (Service de l'Urbanisme), aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- ✓ Par courrier postal (à Monsieur le Président de la Métropole TPM à l'adresse postale de la Mairie de La Crau, Boulevard de la République, 83260 La Crau) ou par courriel ([mtpm.plu@metropoletpm.fr](mailto:mtpm.plu@metropoletpm.fr)), en précisant l'objet : « révision du PLU de La Crau ».

## PRÉVENTION DES INONDATIONS

Une réunion du Comité de Pilotage du Programme d'Actions de Prévention des Inondations sur le bassin de risque des Petits Côtiers Toulonnais (PAPI PCT) s'est tenue en Mairie de La Crau le 22 février 2022, en présence de Christian SIMON, Maire de La Crau et Vice-président de TPM en charge du PAPI, du représentant du Préfet de département et de l'ensemble des partenaires du projet (DDTM, Agence de l'Eau, Syndicat de la Reppe et du Grand Vallat, Syndicat de Gestion de l'Eygoutier, CCI du Var, Chambre d'Agriculture du Var, communes...). Cette réunion a permis d'acter la validation du prolongement du premier PAPI [2018-2021] jusqu'en 2023, ainsi que le démarrage de la construction du second PAPI qui sera élaboré pour une durée de 6 années sur 2024-2029.

Le Comité de Pilotage a également validé le lancement d'une vaste campagne de concertation. Un questionnaire et une plateforme collaborative seront mis en ligne à partir du mois d'avril afin d'associer la population à la construction de ce programme qui concernera 20 communes et afin de recueillir les attentes du public en matière de prévention des risques d'inondation.

### Infos :

[papitpm@metropoletpm.fr](mailto:papitpm@metropoletpm.fr)  
ou <https://metropoletpm.fr/prevention-inondations>



## DECHETTERIE

### Report de la date limite d'établissement des cartes d'accès au 1<sup>er</sup> septembre 2022

En raison d'une rupture de stock des cartes d'accès due à une pénurie mondiale de certains composants (puces électroniques), la date limite de l'établissement de ces cartes est reportée au **1<sup>er</sup> septembre 2022**.

Dans l'attente, les personnes ne possédant pas encore la nouvelle carte pourront accéder à la déchetterie sur présentation d'un justificatif de domicile. Ces dernières peuvent également d'ores et déjà effectuer leur demande de carte soit en ligne via le site dédié :

[www.dechetteries.metropoletpm.phaseo.fr](http://www.dechetteries.metropoletpm.phaseo.fr), soit en téléchargeant le formulaire sur le site [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr) ou en le retirant en Mairie de La Crau. La carte d'accès pourra alors leur être délivrée, dès réception d'un nouveau stock.

### Infos :

Antenne de La Crau de la Métropole TPM  
04.94.01.56.84



## SE FORMER, AVEC L'APPLI CAMPUS TOULON

Lancée à la rentrée 2021, l'appli Campus Toulon permet aux étudiants de trouver des offres de logements, de jobs, des informations en matière de santé ou de social, de dénicher des bons plans, des outils d'aide à la mobilité, des actualités et l'agenda complet des événements organisés sur la Métropole. **Depuis mars, l'appli propose désormais une rubrique « se former » qui permet d'accéder au panel de formations supérieures, initiale et en alternance, proposées sur le territoire.**

Un campus connecté a été implanté à l'Espace Casanova à La Seyne-sur-Mer. Il s'agit d'un lieu d'études mettant à disposition des salles de cours connectées et où il est possible, à partir de son ordinateur personnel ou de ceux mis à disposition, de suivre une formation à distance auprès d'une université ou d'une école. L'établissement de référence peut se trouver n'importe où sur le territoire, même très éloigné du lieu d'habitation et de l'espace labellisé Campus Connecté. + d'infos sur [www.la-seyne.fr/Campus-connecte/](http://www.la-seyne.fr/Campus-connecte/)

Un Conseil de la Vie Etudiante et de la Jeunesse vient de naître à la Métropole. Composé de 36 membres titulaires (28 suppléants) de 18 à 29 ans, il est une opportunité pour les jeunes de participer à l'élaboration et l'amélioration des politiques publiques métropolitaines qui concernent leur vie quotidienne.



## LA SEMAINE OLYMPIQUE FRANÇAISE DE VOILE A HYERES



Du 23 au 30 avril 2022, la Semaine Olympique de Voile française vous donne rendez-vous à Hyères. **Le mercredi 27 avril est dédié au grand public : une navette bateau gratuite est prévue à 11h, 12h30 et 14h pour assister aux courses en mer. La réservation se fait en ligne via le lien suivant : <https://my.weezevent.com/sof>.** Les meilleurs équipages mondiaux seront présents, en préparation pour les Jeux Olympiques de Paris 2024. **Dix séries de bateaux se mesureront sur le plan d'eau Hyérois :** IQ Foil homme et femme (planche à voile sur foil), kite homme et femme (kite sur foil), Nacra mixte (catamaran en double), 470 mixte (dériveur double), Laser homme et femme (dériveur solitaire) et 49er homme et femme (dériveur double). La Métropole TPM, partenaire de l'évènement, confirme une fois de plus sa vocation maritime et sa volonté de créer une véritable culture de la mer. Cet évènement incontournable de l'élite française et internationale de voile olympique valorise l'exploit sportif et offre un spectacle grandiose sur la Méditerranée.

## « BIEN CHEZ SOI » FACILITE VOTRE RÉNOVATION

Personnalisé, indépendant et gratuit, le dispositif innovant Bien chez Soi, animé par l'opérateur CITEMETRIE, permet d'améliorer la qualité de l'habitat privé. C'est un **accompagnement complet** (diagnostic, étude financière, réalisation des travaux, etc.) qui est proposé aux propriétaires occupants, propriétaires bailleurs et copropriétés souhaitant **bénéficier des aides publiques** disponibles sur le territoire de la Métropole pour la rénovation ou l'amélioration des logements. **Deux nouveautés en 2022 : le dispositif s'ouvre désormais aux petits locaux du tertiaire, appuyé par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Var, et il inclut désormais la rénovation acoustique.** Bien chez Soi s'appuie désormais sur le **nouveau dispositif de financement « Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique » (SARE) 2022-2024** reposant sur la valorisation des Certificats d'Économie d'Énergie, ce qui permet à la Métropole de poursuivre sa politique en matière de rénovation énergétique pour les trois prochaines années.



# ESPACE D'EXPRESSION

## ENSEMBLE POUR LA CRAU

Courrier : boîte aux lettres devant la mairie

Des éléments récents évoqués lors du dernier conseil municipal (du 24 février) doivent nous faire réfléchir. Toutes les politiques ne se valent pas, et la priorité absolue donnée à la rentabilité et au moindre coût (voire à l'idéologie) a des conséquences souvent négatives.

Chacun se souvient des ratés de la mise sous enveloppes des documents officiels (non distribués, rarement complets...) lors des dernières élections. L'opération avait été confiée au Privé ! Pendant ce CM du 24/2, les informations se sont succédées et contredites : confier ces opérations au Privé, puis à la commune, puis à nouveau au Privé (à Signes !). Nous pensons qu'il faut à nouveau confier ces opérations à nos fonctionnaires municipaux, qui font cela très bien.

Le 5 mars, Var Matin reprend le sujet évoqué par le Maire sur le déploiement chaotique de la fibre optique sur La Crau: « installations bâclées, multiplication des câbles aériens alors que des canalisations souterraines existent, armoires vandalisées, débranchements intempestifs »... SFR a fait appel à des sous-traitants qui « manquent de formation » et souvent « ne parlent pas le français ».

Notre maire « regrette qu'un service public similaire à ENEDIS (réseau électrique) n'ait pas été créé pour les télécoms ». Il constate « quand on fait vite, on fait mal, et in fine c'est la commune qui va payer ». Ce service public de qualité existait avec la mission de « service universel » de France Telecom, privatisé en Orange, chargé du réseau de transport télécom national (téléphone et ADSL sur les câbles de cuivre). Les techniciens, bien formés, étaient au service du public. Cette entreprise publique faisait pourtant beaucoup de bénéfices... pour l'Etat, donc pour nous (comme les autoroutes). Hélas, la Fibre a été déployée par le Privé, pour le bonheur des actionnaires ! Mais pas pour le bonheur des utilisateurs, demandeurs d'un service de qualité et de coût raisonnable.

Terminons par un satisfecit : la réalisation d'un projet que nous partageons avec le maire. Confié à France Services, ce service permettra aux Craurois de réaliser des formalités administratives qui se font par internet. Les travaux pour sa prochaine installation (à Jean Natte bas) sont en cours.

Les élections sont essentielles pour la démocratie. VOTEZ et faites VOTER !

**Vos élus : Maguy Fache - Jean Codomier**



## DON DU SANG

Notez la date de la prochaine collecte de sang prévue :

**MARDI 5 AVRIL 2022**

**De 15h à 19h30**

**Espace Culturel Jean-Paul Maurric  
à La Crau**

Cette collecte est organisée dans le strict respect des consignes sanitaires. Vous pourrez au préalable prendre rendez-vous sur le site internet <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

### + d'Infos :

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles  
Tel : 06.21.89.80.91 (M. VAINGUER) Mail : [adsblacrau83@gmail.com](mailto:adsblacrau83@gmail.com)  
Site internet : <http://sitesgoogle.com/site/adsblacrau>

## PLANNING DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DECHETS VERTS

AVRIL / MAI

ZONES	AVRIL	MAI
<b>ZONE 1 :</b> Parc de La Moutonne / L'Estagnol / L'Estalle	Lundi 4	Lundi 2
<b>ZONE 2 :</b> La Pie / La Durande / La Haute-Durande	Mardi 5	Mardi 3
<b>ZONE 3 :</b> Centre La Moutonne / La Tourisse / Les Tassys / La Bouisse / La Capite	Jeudi 7	Jeudi 5
<b>ZONE 4 :</b> La Glavy / Les Vannes / Terre Noire	Vendredi 1 <sup>er</sup>	Vendredi 6
<b>ZONE 5 :</b> Les Cougourdons / Clairval / La Ruytèle / Tamagnon	Lundi 11	Lundi 9
<b>ZONE 6 :</b> Le Petit Tamagnon Les Pious	Mardi 12	Mardi 10
<b>ZONE 7 :</b> Rocade de l'Europe / Les Tourraches / Le Patrimoine Hameau des Pourpres	Jeudi 14	Jeudi 12
<b>ZONE 8 :</b> Les Arquets Sud / Les Levades / Les Goys Fourmiers Les Avocats / Gavarry	Vendredi 8	Vendredi 13
<b>ZONE 9 :</b> Les Arquets Nord / Les Maunières / Jean Toucas 1 <sup>ère</sup> DFL / 22 <sup>ème</sup> BMNA / Les Pinsons / Les Rouges-Gorges	Mercredi 20	Lundi 16
<b>ZONE 10 :</b> Les Escudiers	Mardi 19	Mardi 17
<b>ZONE 11 :</b> Les Meissonniers	Jeudi 21	Jeudi 19
<b>ZONE 12 :</b> Les Longues / Notre-Dame / La Mondrive	Vendredi 15	Vendredi 20
<b>ZONE 13 :</b> La Gensolenne / La Grassette / La Bastidette / Le Mont-Redon	Lundi 25	Lundi 23
<b>ZONE 14 :</b> La Monache / Les Sauvans / Le Collet Long	Mardi 26	Mardi 24
<b>ZONE 15 :</b> Le Vallon du Soleil Les Martins	Jeudi 28	Mercredi 1 <sup>er</sup> juin
<b>ZONE 16 :</b> Maraval / Montbel	Vendredi 22	Vendredi 27

### + D'INFOS

✓ Pour tout renseignement complémentaire concernant les plannings de collecte, vous pouvez contacter le Numéro Vert «Allo Mairie» : 0 800 00 30 24  
✓ Toutes les infos utiles et le plan détaillé de chaque zone sont sur le site [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr), rubrique «Démarches / Environnement»

# AGENDA

## AVRIL 2022

Agenda susceptible de modifications et d'annulations.



### Vendredi 1<sup>er</sup> Concert de Printemps de la Lyre de La Crau

Espace Culturel Maurric – 20h30  
Concert gratuit



### Du lundi 4 au vendredi 15 Exposition photo « Les orchidées sauvages du Var »

Office de Tourisme  
de 9h à 12h et de 14h à 17h  
Jean-Pierre GUEGAN et Jean-Marc HEYMES vous feront partager leur passion pour ces fleurs emblématiques. Ils seront présents à l'Office de Tourisme pour répondre à vos questions le mercredi 6 avril et le jeudi 14 avril, de 10h à 12h et de 14h à 17h.



### Mardi 5 Collecte de sang

Espace Culturel Maurric de 15h à 19h30



### Dimanche 10 1<sup>er</sup> tour de l'élection présidentielle

Bureaux de vote – de 8h à 19h



### Vendredi 22 Journée Nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation

Rendez-vous à 11h devant l'Hôtel de Ville Cortège et dépôt de gerbes au Mémorial du Parking Jean Moulin



### Du 22 avril au 8 mai Tournoi Open du Tennis La Crau

Complexe Sportif du Fenouillet  
Ouvert aux licenciés classés jusqu'à 4/6  
**Infos :** www.tennislacrau.com  
et Facebook/Tennis La Crau



### Samedi 23 Randonnée découverte « Les orchidées sauvages du Var »

Départ de l'Office de Tourisme à 9h.  
Jean-Pierre GUEGAN et Jean-Marc HEYMES

vous proposent, tout au long de la journée, un circuit sur plusieurs sites, de Hyères à Pierrefeu, pour admirer différentes variétés d'orchidées sauvages.

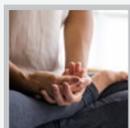
Inscriptions : mercredi 6 avril et le jeudi 14 avril, de 10h à 12h et de 14h à 17h. à l'Office de Tourisme

**Infos :** 04.94.66.14.48



### Dimanche 24 2<sup>ème</sup> tour de l'élection présidentielle

Bureaux de vote – de 8h à 19h



### A compter du vendredi 29 avril Atelier Sophrologie du CCAS

Foyer des Anciens - de 10h à 11h30  
Atelier gratuit animé par une sophrologue, se déroulant sur 9 semaines et réservé aux Seniors de 60 ans et plus.  
Vous pourrez vous initier à cette méthode de développement personnel et acquérir des méthodes pour gérer votre stress et vos émotions, améliorer votre sommeil, renforcer votre mémoire, booster votre énergie, etc.

**Inscriptions :** Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement

**Infos :** 06.49.51.02.22



### Vendredi 29 Sortie du CCAS au Jardin du Rayol-Canadel

Sortie demi-journée réservée aux Seniors de 60 ans et plus

**Participation financière :** 24 € (le prix comprend le transport, l'entrée du jardin et l'audioguide)

**Inscriptions :** Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement



### Samedi 30 Soirée « Fête de la Bière »

Espace Culturel Maurric – 19h30

Repas « Jambon braisé et pommes de terre »  
Et concert du groupe « The Dragon Fly » (Folk/Rock/Celtic)

Soirée organisée par le Comité Officiel des Fêtes de La Crau

Attention ! Amener ses assiettes, verres et couverts

**Tarif :** 23 € par personne

**Réservations :** Lors de permanences du COF à l'Office de Tourisme, les mercredi 20, vendredi 22 et mercredi 27 avril 2022, de 15h à 17h

**Infos :** 07.69.34.83.96

# A PRÉVOIR POUR LE MOIS DE MAI 2022



Lundi 2  
**Réunion publique – Révision du PLU**  
Hôtel de Ville (Salle d'Honneur et Salle des Mariages) - de 18h à 20h



Samedi 7  
**Sortie du CCAS**  
« Un samedi au marché de Nice »  
Sortie journée réservée aux Seniors de 60 ans et plus. **Participation financière :** 13 € (le prix comprend le transport). **Inscriptions :** Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement



Dimanche 8  
**5<sup>èmes</sup> Rencontres Internationales de Danse de La Crau (RIDC)**  
Espace Culturel Maurric – à partir de 9h  
Avec la participation de nombreuses écoles de danse et de candidats amateurs et professionnels, catégories enfants à adultes, en danse classique et néo-classique, modern jazz et contemporain, hip hop et danses urbaines  
Organisé par Jean-Marc CONTRERAS de l'école de danse crauroise Studio Attitude Buvette et petite restauration sur place  
**Infos :** ridc.lacrau@gmail.com ou 06.13.70.75.75



Dimanche 8  
**Cérémonie de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945**  
Rendez-vous à 11h devant l'Hôtel de Ville Cortège et dépôt de gerbes au Mémorial du Parking Jean Moulin



Mardi 10  
**Loto du CCAS**  
Espace Culturel Maurric – 14h30  
Réservé aux Seniors Craurois de 60 ans et plus  
Lots : bons d'achat chez les commerçants craurois  
5 € les 3 cartons et 10 € les 7 cartons

## Naissances

Hélène MOLLIER  
 Noah DUCLOIE  
 Chiara ARNEODO SORIANO  
 Maé LOUF  
 Léonie PORTE  
 Adriane MARTIN ANQUET  
 Ava CASSARD  
 Nahel SOUAKRI  
 Ézio HUGUET  
 Malo RICORDEAU LANZA  
 Gabriel LEPOIX  
 Inaya FAHLA  
 Elyam PEYRES  
 Chems BELLARBI  
 Albane SERRA  
 Juliet WEIBEL  
 Julio MERCADO  
 Victoire INCARDONA  
 Warren MARQUES  
 Youssef GARA  
 Énola VILAYLECK

## Décès

Jacqueline DUTHUILLE veuve TREFILEK  
 Gilbert TRISTAN  
 Daniel GAMAIN  
 Thierry VEILLET  
 Madeleine FERRET veuve VALLIORGUES  
 Huguette ALLIBERT veuve VIGNALI  
 Michaël COURCAMBECK  
 Rose TROTEBAS veuve VERSE  
 Yannick LE VAGUERÈSE  
 Pierre JUVENET  
 Claude D'ANGELO  
 Nicole GRIMAUD veuve RIQUIER  
 Dominique CODOGNO  
 Roch CONTIGIANI

## PERMANENCES

**Présence de l'agence mobile du Réseau Mistral sur le marché de La Crau** (Place Victor Hugo, devant l'église), **le mercredi 27 avril 2022** de 8h30 à 11h45 (achat et renouvellement des titres de transport, renseignements horaires et itinéraires, abonnements, etc.).

**La Gendarmerie de Hyères** tiendra une permanence en Mairie pour l'établissement des procurations de vote, à l'occasion de l'élection présidentielle :  
 ✓ mardi 5 avril 2022, de 8h30 à 12h  
 ✓ mercredi 13 avril 2022, de 8h30 à 12h  
 ✓ mardi 19 avril 2022, de 14h30 à 17h

## RECENSEMENT 2022 REMERCIEMENTS

La Ville de La Crau et les agents recenseurs tiennent à remercier les Crauroises et les Craurois qui ont participé à l'enquête de recensement 2022 pour leur accueil et leur implication dans la transmission des données qui sont à présent traitées par l'INSEE.

## LES INFOS DU COSCEM

Le Comité des Œuvres Sociales et Culturelles des Employés Municipaux (COSCEM) organise une sortie journée à Vintimille, le **vendredi 15 avril 2022**. Le départ est prévu à 6h du parking du Cimetière Central.  
**Infos et inscriptions : 07.67.78.80.58**

## ASSOCIATION DE CHASSE LA GRIVE

L'association de chasse « La Grive » informe ses adhérents qu'elle tiendra son Assemblée Générale le **vendredi 20 mai 2022**, à 18h, à la Salle Coulomb (au-dessus du Foyer des Anciens).



# A VENDRE

## PARCELLE BÂTIE EN CENTRE-VILLE

La Ville de La Crau vend une parcelle de 109m<sup>2</sup>, en centre-ville (66 Avenue Lieutenant Jean Toucas), sur laquelle est implantée une maison ancienne à usage d'habitation d'une superficie de 46m<sup>2</sup> + mezzanine sous comble + garage. Cette maison a été rénovée intérieurement il y a quelques années. La vente se fera au plus offrant avec une mise à prix de 253 000 euros.

Les personnes intéressées peuvent consulter et télécharger le dossier relatif à cette vente sur le site [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr) (actualité postée en page d'accueil). Elles peuvent également contacter le Service Foncier de la Mairie par mail à l'adresse électronique : [olero@villedelacrau.fr](mailto:olero@villedelacrau.fr)

Les propositions d'achat doivent être transmises en Mairie, sous enveloppe cachetée et au moyen du formulaire dédié, **au plus tard le vendredi 29 avril 2022 à 17h.**

Des visites groupées sur site seront organisées, sur rendez-vous auprès du Service Foncier.

## LES BONNS NUMÉROS

**Mairie** : 04.94.01.56.80  
 Télécopie : 04.94.01.56.83  
 E-mail : [mairie@villedelacrau.fr](mailto:mairie@villedelacrau.fr)

**Allo Mairie !** : 0 800 00 30 24

**Police Municipale** : 04.94.01.56.81

**Gendarmerie** :  
 17 (urgence)  
 04.94.12.15.70 (brigade de Hyères)

**Pompiers** : 18

**SAMU** : 15

**Pharmacies de garde** : 3237

**Dentistes de garde** : 0 892 566 766

**SOS Médecin** : 04.94.14.33.33

SOYEZ ACTEUR DE VOTRE CADRE DE VIE AVEC  
**L'APPLICATION CITOYENNE**

ACCIDENT - DEGRADATION  
 DECHETS - ANIMAL ERRANT  
 VOIRIE / ESPACES VERTS -  
 INCENDIE / INONDATION  
 CAMBRIOLAGE - TAPAGE



Télécharger dans  
**l'App Store**

DISPONIBLE SUR  
**Google Play**

# LA CRAU AUTREFOIS

**Yves MASSAROTTO, Aurélie et Audrey GNECCHI nous racontent leurs souvenirs de l'école des Arquets.**

**Audrey et Aurélie :** Pendant les récréations, on jouait à la marelle, au ballon prisonnier, à l'élastique, à la corde à sauter. Et puis il y avait les billes qui rencontraient un grand succès, aussi bien auprès des filles que des garçons. Le jeu de billes qui avait le plus de pratiquants, c'était le tir à la baraque, au «boulard». Nous étions toute une rangée, assis, les jambes écartées au milieu desquelles on plaçait la cible qui pouvait être une baraque, une pyramide de billes, ou un boulard, une grosse bille très prisée des tireurs. Ceux-ci passaient de l'un à l'autre, évaluant l'intérêt des cibles, la distance à laquelle ils devaient se placer, le nombre de tirs, ils tentaient «en 2 coups» «en trois coups»...

**Yves :** D'autres jeux se déroulaient pendant les récréations, comme des parties de foot. Au départ, c'est un élève qui amenait son ballon, accédant ainsi au statut de chef qui décide de qui jouerait ou pas. Comme ça ne nous

plaisait pas, l'école en acheta un, avec pour conséquence que les jeunes footballeurs se le disputaient pour organiser des matchs concurrents. Jusqu'au jour, où, une fois de plus, ils n'arrivèrent pas à se mettre d'accord. Lassé de ces chamailleries, j'empoignai un cutter et le tranchai en deux. Je revois encore leur tête lorsque je donnai une moitié de ballon à chacune des parties, accompagnée de la consigne de se débrouiller avec, signant en même temps la fin des matchs de foot.

Dans la cour de récréation, quatre cerisiers, vestiges d'anciennes cultures, avaient été préservés. Coupés depuis, ils étaient situés près de la clôture, et des gens ne se privaient pas de venir débarrasser de leurs fruits les branches qui dépassaient à l'extérieur. Certains, munis d'échelles qu'ils appuyaient contre le grillage, montaient même dans les arbres pour s'emparer de toute la récolte. Donc, nous nous dépêchions de cueillir les délicieuses cerises pour les vendre au profit de l'école, en vrac, ou sous forme de clafoutis confectionnés par le personnel de la cantine, Isabelle MACARY, Chantal IANNOLO, Madame PARFAIT et Caroline PEREZ. Un autre cerisier était situé

un peu à l'écart dans la cour, derrière un des bâtiments. Malgré l'interdiction, des petits malins se faufilaient pour grimper dans l'arbre et manger les cerises, ce qui pouvait être dangereux en cas de chute. Si nous les attrapions en train de se goinfrer, les punitions tombaient, avec la privation de récréation.

Notre école était plutôt sportive. Nous avons organisé les Olympiades, évènement qui consistait à faire courir les élèves dans le village, pour effectuer un relais d'une école à l'autre. Michel ROQUEPLAN, le directeur du Service des Sports de la commune en avait repris l'idée par la suite pour la généraliser. Nous participions également à de nombreux tournois de handball entre écoles, avec le soutien du club de hand la ville, étant également parmi les premiers à organiser des randonnées pédestres avec Giovanni CARUSO, président des Randonneurs Craurois.



Le 2 avril 2010, c'est écrit sur le tableau, avait lieu la remise de la revue Petit Gibus à l'école des Arquets, ici dans la classe d'Yves MASSAROTTO que l'on voit en compagnie d'Alain ROQUEBRUN, élu municipal.



Séance de sport pour les élèves de Madame PONS, dans le Gymnase du Fenouillet au début des années 90. Nous avons identifié certaines d'entre elles, en nous excusant par avance pour d'éventuelles fautes d'orthographe dans les noms. Parmi elles, Aurélie GNECCHI.

# AU MENU DE LA CANTINE elior®

## RESTAURATION SCOLAIRE

du 4 au 8 avril

- Lundi** Menu végétarien
- Salade verte / Endives vinaigrette \*
  - Cappelletti aux cinq fromages
  - Yaourt nature sucré **BIO** / Yaourt vanille \*
  - Compote pommes à la vanille **BIO**
- Purée de pommes abricots \**

- Mardi**
- Torti rigolo / Blé au Pistou \*
  - Rôti de boeuf **VF**
  - Carottes persillées
  - Gouda / Mimolette \*
  - Corbeille de fruits **BIO**

- Jeudi**
- Sauté de dinde sauce crème **LR**
  - Semoule **BIO**
  - Bleu / Cotentin \*
  - Corbeille de fruits

- Vendredi**
- Assiette de crudités
  - Filet de colin sauce crème citron
  - Crumble de courgettes et tomates au curry
  - Assortiment de fromages et laitages
  - Eclair au chocolat

du 11 au 22 avril

Vacances  
de  
Printemps

du 25 au 29 avril

- Lundi**
- Steak haché **VF**
  - Pommes frites **BIO**
  - Camembert / Vache qui rit \*
  - Fruits de saison **BIO**

- Mardi** Menu végétarien
- Carottes râpées **BIO** / Salade choubidou \*
  - Penne à l'andalouse **BIO**
  - Yaourt nature sucré **BIO**
- Fromage frais aux fruits \**
- Pêche au sirop
  - Compote pommes fraises \*

- Jeudi** Repas de Pâques
- Nid de céleri et radis
  - Sauté d'agneau **VF**
  - Haricots verts flageolets
  - Cantal
  - Gâteau intense au chocolat **CHEF**

- Vendredi**
- Filet hocki sauce citron
  - Boulgour pilaf **BIO**
  - Edam / Fraidou \*
  - Corbeille de fruits

du 2 mai au 6 mai

- Lundi** Menu végétarien
- Friand au fromage
  - Quenelles natures sauce béchamel
  - Epinards à la crème
  - Corbeille de fruits **BIO**

- Mardi**
- Boeuf braisé de paleron sauce tomate **VF**
  - Semoule **BIO**
  - Croûte noire / Edam \*
  - Corbeille de fruits

- Jeudi**
- Frisée à la mimolette
  - Mesclun croûtons miel fête \*
  - Sauté de porc **VF**
  - Ratatouille et riz
  - Saint-Nectaire / Fraidou \*
  - Eclair au chocolat

- Vendredi**
- Coleslaw / Salade verte aux croûtons \*
  - Parmentier de colin
  - Yaourt nature sucré **BIO**
  - Yaourt aromatisé \*
  - Compote pommes **BIO**
  - Compote poires \*

- BIO** Produit Bio **AB**
- LR** Label Rouge **LR**
- VF** Viande / Volaille Origine France
- CHEF** Recette du Chef
- \* 2<sup>ème</sup> choix  
(Ecoles Élémentaires uniquement)

La liste des principaux allergènes présents dans les recettes est à votre disposition sur simple demande auprès du service Restauration Scolaire



Attention !  
Ces menus sont susceptibles de modifications en fonction des disponibilités des produits et des propositions des producteurs locaux

Retrouvez chaque mois le mensuel sur le site : [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr)



### INFOS LEGALES

**La Crau, une ville à la campagne**

Avril 2022

Dépôt légal : janvier 1993

Directeur de publication : M. Christian SIMON

Rédaction, Photos, Dessins : Mairie de La Crau

Création graphique : Mairie de La Crau

Impression : Print Concept

Distributeur : Mairie de La Crau

Imprimé à 10 000 exemplaires